



© CREFOP

© Service communication - Université Paris Ovest

RENTRÉE 2014 / 2015

Pôle DROIT, GESTION, COMMERCE

DROIT DE L'ÉNERGIE, DES INFRASTRUCTURES ET DU FINANCEMENT DE PROJETS

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (Bac+5)

PRÉSENTATION

L'énergie au sens large et le développement des infrastructures quelles qu'elles soient (routières, ferroviaires, portuaires, immobilières, etc...) constituent un enjeu majeur du point de vue économique. Malgré la crise actuelle, le développement de ces secteurs reste soutenu d'une part, par les besoins d'investissement considérables des pays en voie de développement et, d'autre part, dans les pays développés, par l'ouverture croissante à la concurrence et à l'investissement privé.

Cependant, ce domaine où se croisent des grandes disciplines juridiques comme le droit international, le droit public ou encore le droit de l'environnement et qui fait l'objet de pratiques juridiques spécifiques ne connaît, en France, aucun cursus académique. Le constat est d'autant plus frappant qu'à ce domaine particulier correspond un secteur d'activité juridique à part entière. Non seulement toutes les grandes entreprises du secteur recherchent des juristes spécialisés en ces matières, mais en outre tous les grands cabinets internationaux disposent d'un département appelé «projets», «grands projets», «financement de projets» voire «Énergie». Ces départements traitent du montage juridique nécessaire à l'édification d'infrastructures dans des pays étrangers en matière énergétique ou non (mines, terminal pétrolier, autoroutes, ponts, etc.). Ils établissent également le mode de financement, par l'intermédiaire du secteur bancaire privé ou des grandes institutions internationales comme la Banque mondiale. Il y a dans ce domaine à la fois des droits particuliers (droit pétrolier, droit de l'électricité mais aussi droit de l'environnement, droit de la construction ou droit de l'arbitrage) et des pratiques juridiques spécifiques (financement de projets notamment).

L'objectif général de ce diplôme est donc de former des juristes de haut niveau, tant français qu'étrangers, dans ce domaine très particulier, au sein des secteurs public et privé. Il associe à une formation de base (droit international privé, droit international public, droit du contentieux international) des modules très spécialisés.

↳ UN DIPLÔME POUR QUELLES COMPÉTENCES ?

- Maîtrise de l'ensemble des problématiques juridiques liées à l'énergie et à l'édification d'infrastructures.
- Étude des montages juridiques liés au financement, tant par les grandes institutions internationales type Banque mondiale que par le système bancaire privé.
- Apprentissage et approfondissement des procédures d'adjudication, de tous les aspects rédactionnels des grands contrats (BOT, partage de production, buy-back, etc.) et des enjeux juridiques qu'ils induisent (régulation des investissements, fiscalité, propriété du sol et du sous-sol...).
- Acquisition des outils nécessaires à l'anticipation et à la gestion du contentieux judiciaire et arbitral lié à ces opérations.

↳ PUBLIC VISÉ

- Cadres juridiques ou opérationnels de haut niveau dans des entreprises publiques et privées des secteurs de l'énergie ou des infrastructures.
- Agents publics d'administrations centrales, de services décentralisées ou déconcentrées ou d'autorités de régulation en charge des secteurs de l'énergie ou des infrastructures.

↳ MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- Juristes spécialisés dans le montage juridique et le financement de projets.

CALENDRIER & RYTHME

- Durée de la formation :
130 heures + 8 heures de conférences
- De Janvier à juin 2015
- Rythme : Formation en alternance
Un jour par semaine (les vendredis)

TARIFS, STATUTS & FINANCEMENTS

- De 3.400 à 5.400 euros selon statut du candidat
- Salariés en (CDI, CDD) financés dans le cadre d'un CIF*, au titre du plan de formation ou d'une période de professionnalisation
- Intérimaires, personnes exerçant des professions libérales, chefs d'entreprises, entrepreneurs, fonctionnaires...
- Demandeurs d'emploi
- Personnes souhaitant prendre en charge leur formation avec financement individuel total ou partiel en mobilisant le DIF...

PROGRAMME DU DIPLÔME

- Responsables pédagogiques : M. Mathias AUDIT et M. Bertrand DU MARAIS
- Équipe enseignante :
 - Régis BISMUTH, Professeur de droit public à l'Université de Poitiers
 - Louis-Christophe DELANOY, Senior counsel, Cabinet Bredin Prat
 - Adrien FOURMON, Avocat à la Cour, Cabinet Huglo Lepage
 - Marie-Axelle GAUTIER, Pôle Droit public/Droit minier, Direction Juridique Groupe ERAMET
 - Hervé ISRAEL, Avocat à la Cour, Holman Fenwick Willan
 - Christophe LE BERRE, Maître de conférences en Droit public à l'Université Paris Ouest-Nanterre
 - Jean-Baptiste MOREL, Responsable du département Droit Public, Direction Juridique d'ERDF
 - Brahim MOUELHI, Directeur Juridique SCDM ENERGIE
 - Gilles MUGNIER, SNCF Directeur juridique groupe développement international
 - Achille NGWANZA, Docteur en droit, Maître de conférences à Sciences Po
 - Francois-Xavier VELAZQUEZ, General counsel, Bouygues Energies & Services

Unités d'enseignement (UE) et EC du diplôme	Nombre d'heures	Crédits
GÉNÉRAUX	70	30
• Droit international des ressources naturelles	20	10
• Droit des investissements internationaux	20	10
• Droit des procédures de sélection	10	-
• Droit des contrats internationaux (régime contractuel et rédaction)	10	5
• Financement et garantie de projets	10	5
COURS SPÉCIAUX	60	30
• Droit minier et pétrolier	10	5
• Droit international de l'environnement	10	5
• Régulation du marché du gaz et de l'électricité	10	5
• Pratiques des grands contrats (PPP, BOT...)	10	5
• Pratique du droit de la construction	10	5
• Montages fiscaux et grands projets	10	5
CONFÉRENCES PARTICULIÈRES		
• Conférences sur un montage juridique en particulier par un acteur (avocat-conseil, juriste d'entreprise, etc.)	8	-
• Interventions de responsables juridiques de la Banque mondiale ou de l'Agence multilatérale de garantie des investissements		
• Interventions d'ingénieurs ou de techniciens pour présenter la matière sous un angle non-juridique		

* L'ECTS est un système européen de transfert de crédits qui garantit la reconnaissance académique des études d'un pays à l'autre. Ces crédits sont ainsi transférables d'un établissement à l'autre. Les crédits ECTS représentent, sous la forme d'une valeur numérique affectée à chaque cours, le volume de travail supposé pour chacun d'entre eux (où 1 crédit=25 à 30 heures de travail, et 1 année universitaire=60 crédits)



■ Accueil du Crefop

- 01 40 97 78 66
- accueil.crefop@u-paris10.fr

■ Horaires d'ouverture de l'accueil :

- Du lundi au vendredi
- 9h-13h et 14h-17h

Toutes nos formations et prestations sont sur : <http://crefop.u-paris10.fr>

INFORMATIONS GÉNÉRALES

➤ CONDITIONS D'ADMISSION

Pour les professionnels en formation continue, une expérience requise dans un cabinet d'avocat ou dans une entreprise du secteur sera exigée et pour l'ensemble des candidats, un niveau bac+4 ou équivalent.

Pré-requis : connaissances en droit international privé et public et en droit public économique.

La maîtrise de la langue anglaise est également importante.

Un dossier de candidature est à demander à l'accueil du Crefop (recevabilité administrative).

Tous les candidats admissibles seront reçus en entretien (acquis universitaires, expérience professionnelle, motivation) pour admission définitive.

➤ CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Dossier de candidature à télécharger sur le site du CREFOP ou à demander à l'accueil
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Certificats de travail ou feuilles de paie attestant de l'expérience professionnelle et couvrant la durée exigée par les conditions d'admission
- Photocopies des diplômes
- 3 photos d'identité / 1 enveloppe vierge au format A5 (148 - 210mm) affranchie au tarif en vigueur
- Photocopie d'une pièce d'identité ou carte de séjour en cours de validité
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale en cours de validité
- Le justificatif de votre situation militaire (exemple : certificat d'appel à la défense, ...)
- Pour les demandeurs d'emploi, photocopie de la carte d'inscription au Pôle Emploi en cours de validité.

CONTACT

- CREFOP - Centre des Relations avec les Entreprises et de la Formation Permanente
- Chargée de formation :
 - Mme Ling Ling SENG FU
 - llsengfu@u-paris10.fr / 01 40 97 78 65
- Accueil du Crefop
 - 01 40 97 78 66 / accueil.crefop@u-paris10.fr
- Horaires d'ouverture de l'accueil :
 - Du lundi au vendredi
 - 9h-13h et 14h-17h

Toutes nos formations et prestations sont sur :
<http://crefop.u-paris10.fr>

➤ ACCÉDER AU PULV

- **Par les transports en commun :**
 - RER A / Métro 1 / SNCF / T2 - Arrêt Grande Arche de La Défense.
 - Sur le parvis, suivre le fléchage. Derrière le CNIT, au « Pouce de César », emprunter la passerelle qui enjambe le boulevard circulaire jusqu'au Pôle Universitaire Léonard de Vinci.
- **Par la route :**
 - Par le boulevard circulaire de La Défense : Sortie 6, direction La Garenne-Colombes, passer sous le pont de chemin de fer (boulevard de la Mission-Marchand), première à gauche: rue Alexis Séon, puis, première à gauche : avenue Léonard de Vinci
 - Depuis Paris et le pont de Neuilly : emprunter le tunnel direction La Garenne-Colombes, passer sous le pont de chemin de fer (boulevard de la Mission-Marchand), et suivre les indications ci-dessus.
- **Parking :**
 - 8, avenue Léonard de Vinci-Courbevoie-Hauts-de-Seine.
- **Accueil :**
 - Esplanade Mona-Lisa (accès par le 2, avenue Léonard de Vinci ou le parvis de La Défense).